

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 065695

ND.45213

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4725 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOURKIA Abdelouahed

Date de naissance : 13/11/1958

Adresse : N°8 RUE HABGOUNIA HAY ESSAADA

LA AYOUNE

Tél. : 066606 1235 Total des frais engagés : 23.74,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BENBRAHIM Brahim
NEURO-PSYCHIATRE
11, Bd. Zerkouni - Résidence Tarfaya
4ème étage - Casablanca
Tél. : 022 22 15 81 - Fax : 022 26 53 47

Date de consultation : 28/09/2020

Nom et prénom du malade : BOURKIA MOHAMED Age : 22ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : aff Neuro psychologue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature] Le : 27/10/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/09/2020	C 3		300,00	<p><i>Docteur HASSAN HAMZA</i> NEURO-PSYCHIATRE 11, Bd. Zerkouni - Résidence Tartaya 4ème étage - Casablanca 022 22.16.81 - Fax: 022 26.53.47</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE HAMZA</i> Casablanca 022.22.16.81 - Lot. 64 Casablanca - Tel: 0522 93 10 28	26/09/2020	20716.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OCDF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<				

Docteur BENBRAHIM Brahim
NEURO-PSYCHIATRE

11, Bd. Zerkouni - Résidence Tarfaya
 4 ème Etage - Casablanca
 Tél. : 0522 22 16 81
 Fax : 0522 26 53 47

الدكتور بنبرهيم ابراهيم

اختصاصي في الأمراض العصبية والعقلية والنفسية

11. شارع الزرقطوني إقامة طرفية
 الطابق الرابع - الدار البيضاء
 0522 22 16 81
 الهاتف: 0522 26 53 47
 فاكس:

Casablanca, Le

28/09/2020

915 Bourkia Noha

271.50 x7

Ranazypro



13.00 x 10

up at
up lepax



HaloSol 3%

3.30 x 3

CASABLANCA
Stephane Hamza - Tel: 0522 93 10 28

Atrave 1

up at, kedi

2074.90
025

Traitement continu jusqu'au prochain Rendez-vous le 26/11/2020

ARTANE 5MG
CP B20
P.P.V : 13DH30

0

118000 060314

ARTANE 5MG
CP B20
P.P.V : 13DH30

0

6 LOT : 19/09 PER : 11/20 PER : 12/2022

0

ARTANE 5MG
CP B20
P.P.V : 13DH30

0

6 118000 060314

ARTANE 5MG
CP B20
P.P.V : 13DH30

0

Docteur BENBRAHIM Brahim
NEURO-
11, Bd. Zerkouni
4ème étage - Casablanca
Tel: 0522 22 16 81 - Fax: 0522 26 53 47

PPV: 271DH00 PPV: 271DH00

PPV: 271DH00 PPV: 271DH00

PPV: 271DH00

PPV: 271DH00

PPV: 271DH00

AC LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

AC LOT: 20E029
PER: 06/23 PPV: 13DH80

AC LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

CILAG LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

ILAG LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

ILAG LOT: 20E029
PER: 06/23 PPV: 13DH80

ILAG LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

ILAG LOT: 20E027
PER: 06/23 PPV: 13DH80

Per:

PPV:

13,80

Lot:

Per:

13,80

PPV:

ASMAN 3712
Aldo S. Gómez
2023-06-23
Operational considerations

ASMAN 3712
Aldo S. Gómez
2023-06-23
Operational considerations